

ACTIONS FRANCE

Avenir Actions France

Dynamisez votre épargne en investissant sur des actions de grandes entreprises françaises

Un univers d'investissement centré sur les actions des entreprises du CAC 40

Investi essentiellement en actions de sociétés françaises, Avenir Actions France cherche à surperformer son indicateur de référence, le CAC 40 (dividendes nets réinvestis), sur un **horizon de placement recommandé de 5 ans**⁽¹⁾.

L'univers d'investissement d'Avenir Actions France est principalement constitué des 40 principales valeurs françaises qui composent l'indicateur de référence. Le fonds peut toutefois investir dans d'autres sociétés françaises. **Ce placement s'adresse aux investisseurs qui souhaitent dynamiser leur épargne** à travers un investissement en actions.

La sélection de titres comme principale source de performance

La sélection des titres du portefeuille d'Avenir Actions France repose sur **l'analyse approfondie de sociétés identifiées comme potentiellement sous-valorisées**. Cette analyse permet à l'équipe de gestion de déterminer pour chacune de ces sociétés la valeur qui lui semble la plus objective (fair value). Le fonds investit ainsi dans les actions dont la valeur boursière est inférieure à leur fair value, en misant sur le fait que le cours de bourse va rejoindre la valeur déterminée par l'équipe de gestion.

Afin d'identifier les valeurs les plus attractives, l'équipe de gestion s'appuie sur les analyses sectorielles et les recommandations des gérants/analystes spécialisés de Natixis Asset Management. Une analyse financière, ainsi que des rencontres régulières avec les dirigeants d'entreprises, permettent de compléter ce processus de sélection.

L'équipe de gestion s'appuie également sur les analyses macroéconomiques effectuées par les économistes de Natixis Asset Management pour valider la sélection des titres. Cette approche complémentaire permet de déterminer les moments opportuns pour acheter ou vendre les actions d'un point de vue sectoriel et/ou thématique.

Ces différentes étapes permettent de sélectionner de **30 à 50 actions en moyenne au sein du portefeuille**.

Un pilotage permanent du couple rendement/risque

Le risque est encadré à chaque étape de la construction du portefeuille, grâce notamment à l'utilisation d'un logiciel spécifique qui permet de simuler les risques pris lors de l'achat ou de la cession de titres. Chaque titre fait ainsi l'objet d'une évaluation systématique de sa contribution au risque du portefeuille.

Ce pilotage rigoureux du couple rendement/risque a pour but de **rechercher les performances les plus régulières possibles dans le temps**.

La gestion du fonds est également contrôlée quotidiennement par la direction Conformité, Contrôle interne et Risques qui est totalement indépendante des équipes de gestion.

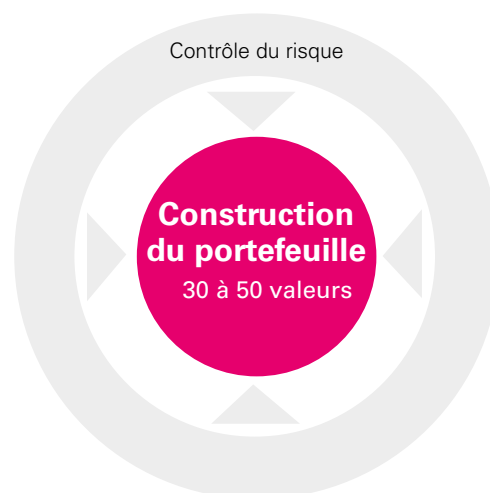
(1) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

Les points clés

- Une sélection de valeurs validée par une analyse macroéconomique et les recommandations d'une équipe de gérants/analystes spécialisés par secteurs
- Un encadrement rigoureux du risque à chaque étape du processus d'investissement
- Des rencontres régulières avec les dirigeants d'entreprises

Validation « Top-Down »

- Scénarios macroéconomiques et allocation
- Arbitrages sectoriels et/ou thématiques



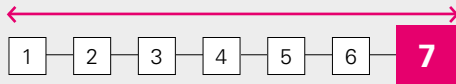
Approche « Bottom-up »

- Recommandations des gérants/analystes spécialisés par secteurs
- Rencontres avec les sociétés
- Filtre quantitatif

Profil de risque et de rendement

À risque plus faible,
rendement potentiellement
plus faible

À risque plus élevé,
rendement potentiellement
plus élevé



L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risque et de rendement croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un OPCVM par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale de calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée de l'OPCVM, calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur doit être mis à jour tous les 4 mois, le cas échéant.

Focus

L'approche bottom-up (du bas vers le haut) :

Également appelé stock picking, ce mode de sélection de sociétés privilégie tout d'abord les caractéristiques propres à chaque société et non celles du secteur ou du pays dans lesquels elle intervient.

L'approche top-down (du haut vers le bas) :

Approche privilégiant le scénario macroéconomique, duquel découle la répartition globale du fonds entre les différentes possibilités de placement (zones géographiques, puis secteurs), puis, dans chaque catégorie, la sélection des entreprises les plus attractives.

Avenir Actions France utilise tout d'abord une approche bottom-up pour sélectionner les titres les plus attractifs et procède ensuite à une validation de cette sélection grâce une approche top-down.

Gestion des risques

En raison de la forte exposition du portefeuille aux marchés actions, le risque principal du fonds est le risque actions. Ce fonds peut ainsi subir des baisses de valeurs liquidatives plus ou moins rapides en fonction de l'évolution du marché actions français. Le fonds est également soumis à un risque de taux très modéré.

Les équipes

Natixis Interépargne est leader de la tenue de comptes d'épargne salariale en France avec plus de 3 millions de comptes gérés et 25 % de parts de marché⁽²⁾. Depuis 40 ans, Natixis Interépargne accompagne les entreprises en matière de rémunération complémentaire afin de valoriser durablement leur politique de ressources humaines.

Natixis Asset Management se place au tout premier rang des gestionnaires d'actifs européens avec 287 milliards d'euros sous gestion et près de 675 collaborateurs au 30 juin 2012⁽³⁾.

(2) Source : AFG au 31 décembre 2011.
(3) Source : Natixis Asset Management.

Caractéristiques principales

Nom du fonds	Avenir Actions France
Univers d'investissement	Actions françaises
Fonds de fonds	Oui
Forme juridique	FCPE
Fonds maître	Aucun
Classification AMF	Actions françaises
Société de gestion	Natixis Asset Management
Déléataire de la gestion comptable	Caceis Fastnet
Teneur de comptes conservateur des parts	Natixis Interépargne
Dépositaire	Caceis Bank
Date de création	2 juin 1986
Devise	Euro
Indicateur de référence	CAC 40 (dividendes nets réinvestis)
Affectation des résultats	Capitalisation
Valeur de la part à la constitution	14,56 €
Durée minimale de placement recommandée	5 ans ⁽¹⁾
Fréquence de valorisation	Quotidienne

(1) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

Commissions et frais

- **Commissions, à la charge du souscripteur ou de son entreprise :**
 - souscription à l'entrée : au plus égale à 1,25 % du montant du versement
 - rachat à la sortie : néant
- **Commissions indirectes, à la charge du Fonds :**
 - souscription : néant
 - rachat : néant
- **Frais de fonctionnement et de gestion à la charge du Fonds :**
 - 0,77 % TTC maximum l'an de l'actif net du Fonds
- **Frais de gestion indirects, à la charge du Fonds :**
 - 2,10 % TTC maximum l'an de l'actif net des OPCVM sous-jacents

Contacts Natixis Interépargne

- **Par téléphone :** pour les entreprises 02 31 07 74 74 } coût d'un appel téléphonique non surtaxé
pour les épargnants 02 31 07 74 00
- **Par Internet :** www.interepargne.natixis.com
- **Par courrier ou par fax :** coordonnées figurant sur les relevés de compte d'épargne salariale et les avis d'opérations

POINT D'ATTENTION

Ce document a un caractère non contractuel. Il est destiné à des clients non professionnels au sens de la MIF. Les risques et les frais relatifs à cet investissement sont détaillés au sein de la notice d'information/du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) du FCPE. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Avant toute souscription, la notice d'information/le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) devra vous être remis(e). Elle/Il est disponible sur le site Internet www.interepargne.natixis.com/epargnants. Ce document est produit à titre purement indicatif. Natixis Interépargne et Natixis Asset Management ne sauraient être tenues responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Document rédigé en août 2012.